



Voisenon, le mardi 03 décembre 2024

Madame, Monsieur, Chers parents,

Jeudi 5 décembre 2024, une grève dans la fonction publique est annoncée notamment dans les établissements scolaires. Le syndicat a été informé que 2 classes de l'école élémentaire sont impactées par cette grève, représentant 28,57% des classes du RPI.

Par conséquent et conformément à la législation en vigueur, nous avons instauré un service minimum afin que vos enfants puissent être accueillis dans les meilleures conditions possibles.

Les enfants dont les équipes éducatives sont grévistes, seront pris en charge par des animateurs du Centre de loisirs et seront accueillis au Club House d'Aubigny.

Pour les non-grévistes, ils seront accueillis dans leur établissement d'origine.

Les services périscolaires ne sont pas impactés par cette grève et seront ouverts aux horaires habituels.

Afin d'assurer le meilleur service public possible, nous vous remercions d'**inscrire votre/vos enfant(s) à ce service minimum** d'accueil auprès du syndicat ([syndicat@sisvm.fr](mailto:syndicat@sisvm.fr)) **au plus tard le mercredi 04 décembre 2024 avant 18h00.**

Pour les enfants concernés par cette grève et non-inscrits au service minimum d'accueil, nous vous remercions d'effectuer les démarches pour désinscrire votre/vos enfant(s) des services périscolaires.

Le Syndicat scolaire et ses équipes mettent tout en œuvre pour vous aider dans cette démarche et se tiennent à votre disposition.

Bien chaleureusement,

La Présidente,  
Marion DE PAIX DE CŒUR